FONCIER

Décision n°2025-262 : Autorisation de Passage - Chemin de la Crémaillère - Parcelles cadastrées section E87, E54, E77, E76, E383 sises sur la commune de MONTCEL - Parcelles cadastrées section A694, A696, A697, A740, A741, A742, A744, A745, A768 sise

1 DOCUMENT - Publié le 18 septembre 2025

DÉCISION

https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/decisions-du-president/decisions-2025/decision-n2025-262-autorisation-de-passage-chemin-de-la-cremaillere-parcelles-cadastrees-section-e87-e54-e77-e76-e383-sises-sur-la-commune-de-montcel-parcelles-cadastrees-section-a694-a696-a697-a740-a741-a742-a744-a745-a768-sises-sur-la-commune-de-trevignin-44751?

DEC_2025-262.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 3,1 MO)

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.